



Lille, le **31 DEC. 2024**

Direction de la coordination des politiques interministérielles  
Bureau des procédures environnementales  
Adjoint à la cheffe du bureau  
Affaire suivie par : Gauthier COQUEREL  
Tél. : 03 20 30 55 95  
gauthier.coquerel@nord.gouv.fr

**Relevé de conclusions de la commission de suivi de site (CSS) du 18 octobre 2024  
de la S.A.S KUHLMANN FRANCE pour son établissement situé à LOOS**

La commission de suivi de site de la S.A.S KUHLMANN FRANCE pour son établissement situé à LOOS s'est réunie le vendredi 18 octobre 2024 à 15h30 en salle Érignac à la préfecture du Nord, sous la présidence de Guillaume AFONSO, secrétaire général adjoint de la préfecture.

Assistaient à la réunion :

- Sébastien CARRE, chef de l'unité départementale de Lille, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France ;
- Hakim CHERIGUI, adjoint au chef de l'unité départementale de Lille, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France ;
- Gauthier COQUEREL, adjoint à la cheffe du bureau des procédures environnementales, préfecture du Nord ;
- Laura-Eva GINET, cheffe du bureau de la planification et de la gestion de crise, préfecture du Nord ;
- Clémence CHAUMETTE, bureau de la planification et de la gestion de crise, préfecture du Nord ;
- Elisabeth BODIER, conseillère déléguée, mairie de LOOS ;
- Gaëtan CHEPPE, responsable du service risques urbains et sanitaires, mairie de LILLE ;
- Régis FONLUPT, mairie de LILLE ;
- Christian VERHILLE, conseiller délégué à la commission cadre de vie environnement urbanisme, mairie de SEQUEDIN ;
- Eric DELHUIELLE, directeur, KUHLMANN ;
- Jérémy DELEPLANQUE, référent RSE, KUHLMANN ;
- Elodie POULOT, responsable HQSE, KUHLMANN ;
- Serge LOCQUET, secrétaire CSE et CSSCT, KUHLMANN ;
- Pierre POULIQUEN, membre du CSE, KUHLMANN ;
- Franck HENRY, élu au CSSCT, KUHLMANN ;
- Francine HERBAUT, présidente nord nature environnement ;
- Anita VILLERS, vice-présidente d'environnement développement alternatif ;
- Dominique ROUSSEL, riverain.

## **1. Propos introductif**

Le secrétaire général adjoint ouvre la séance. Il précise tout d'abord qu'il est nécessaire de réunir les commissions de suivi de site (CSS) chaque année conformément à ce que prévoit la réglementation. Il évoque les CSS présentes sur l'arrondissement de Lille et indique qu'une réflexion est en cours afin de faire évoluer l'organisation des CSS dans l'objectif de s'inscrire dans une meilleure maîtrise des risques

sur l'environnement.

Il précise également que des travaux préparatoires sont en cours afin d'évaluer l'opportunité de la création d'un secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) à l'échelle de la métropole lilloise. Cette structure permettrait notamment de se doter de moyens supplémentaires pour prévenir les risques industriels. Ces évolutions sont attendues par les élus ainsi que les citoyens. Il incite les acteurs partenaires à la démarche – élus des collectivités territoriales et industriels – à s'associer pleinement dans la création du SPPPI.

Elisabeth BODIER, conseillère déléguée de la ville de LOOS, se dit satisfaite des orientations qui sont proposées par le secrétaire général adjoint autour des CSS et du SPPPI.

## 2. Présentation et échanges

Une présentation est réalisée par l'exploitant aux membres de la CSS.

S'agissant des suites à donner de la CSS du 3 février 2021 et notamment des campagnes de communication effectuées par la société auprès des riverains, Elisabeth BODIER demande à l'entreprise de travailler en collaboration avec les mairies pour la distribution des plaquettes d'information au public.

Eric DELHUIELLE, directeur de KUHLMANN, répond favorablement à cette demande. Il annonce qu'une plaquette d'information demandée par la DREAL va être distribuée en 2025. La société investit également dans de nouveaux canaux de communication, notamment avec l'application face aux risques (FAR) sur smartphone.

Elisabeth BODIER demande à ce que les deux méthodes de communication soient utilisées en parallèle. Eric DELHUIELLE répond que la volonté de la société est bien de cumuler les outils de communication. À ce titre, la communication papier se fera plus largement que la précédente.

Il est rappelé qu'il est utile de questionner le périmètre de diffusion de l'information auprès des riverains puisque dans le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) 6 000 citoyens sont impactés. Laura-Eva GINET, cheffe du bureau de la planification et de la gestion de crise au cabinet de la préfecture du Nord, rappelle que la communication est obligatoire auprès des riverains sur l'ensemble du périmètre du PPI.

Elisabeth BODIER se déclare satisfaite de la reprise de l'information auprès des riverains. Elle rappelle qu'en 2021, une réunion publique avait été demandée et réitère donc la demande de la maire de LOOS qui sollicite la mise en place de réunion publique d'information. Elle prend note du développement de l'usage de l'outil FAR par KUHLMANN et de la démarche de modernisation. Elle demande à ce que l'outil soit présenté en réunion publique. Gaëtan CHEPPE, responsable du service risques urbains et sanitaires de la ville de LILLE, indique que la ville de LILLE est aussi intéressée par la tenue d'une réunion publique. Il demande à ce que plusieurs réunions soient tenues en cas d'évolution du PPI puisque plusieurs quartiers seraient impactés notamment le quartier Bois-blanc et le quartier Vauban. Eric DELHUIELLE est aussi favorable à la tenue de réunions publiques qui permettent à KUHLMANN de communiquer auprès des riverains.

Dominique ROUSSEL, riverain, ajoute que le PPI touche également la ville de LOMME et qu'il pourrait être intéressant de les inclure dans ce dispositif. En tant que riverain, il fait savoir qu'il n'a pas reçu de communication depuis plus d'un an.

Elodie POULOT, responsable HQSE de KUHLMANN, indique que les communications réglementaires sont prévues tous les 5 ans mais que la société KUHLMANN a décidé d'en réaliser plus régulièrement. Elle précise que l'entreprise reste disponible et qu'ils sont ouverts aux propositions de dates pour mettre en place des réunions publiques.

Le secrétaire général adjoint demande si une plaquette avait été distribuée aux riverains en 2021. Elodie POULOT répond positivement et précise que la communication de KUHLMANN a été plus large

que le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du site en 2021 et que suite à une rencontre avec la mairie de LILLE la société avait distribuée 6 000 plaquettes supplémentaires en 2022.

Il demande si les réunions publiques intéressent les riverains et il questionne sur le nombre de participants. Elisabeth BODIER répond que les réunions se font avec des comités d'environ 30 à 40 personnes. Elle insiste sur la nécessité d'avoir une stratégie de communication globale en cumulant les canaux de communication.

Le secrétaire général adjoint prend note de ces demandes d'organisation de réunion publique pour les communes de LILLE, LOOS, LOMME et SEQUEDIN.

Sébastien CARRE, chef de l'unité départementale de Lille de la DREAL Hauts-de-France, précise que le POI correspond au plan de secours interne de l'exploitant qui repose sur différents scénarii. L'objectif du POI étant de s'organiser pour faire face aux risques.

Gaëtan CHEPPE demande s'il est possible de partager les cartographies des études de dangers, comme c'est le cas dans certaines CSS. Le secrétaire général adjoint rappelle le caractère sensible de certains documents et insiste sur la réglementation qui permet ou non la communication de certaines données relatives aux sites industriels.

Laura-Eva GINET fait un point sur la mise à jour du PPI. Elle insiste sur la complexité de la réalisation d'un tel PPI en zone urbaine. Elle communique sur le travail réalisé par les services de l'État pour effectuer la mise à jour la plus précise possible. Elle évoque la volonté de son bureau de travailler en collaboration avec les services de la métropole européenne de Lille (MEL) dans le cadre des plans intercommunaux de sauvegarde (PICS). Elle ajoute que les scénarii de danger sont communiqués et qu'une consultation publique dans les communes sera organisée auprès du public.

Le secrétaire général adjoint ajoute que ces informations ont déjà été communiquées par courrier à la mairie de LOOS qui avait saisi la préfecture à ce sujet.

Elodie POULOT ajoute que 8 scénarii ont été retenus avec le SDIS. Elle précise que les effets domino sont pris en compte et notamment s'agissant d'éventuel problème lié à la canalisation hydrogène.

Gaëtan CHEPPE demande la communication des cartographies des sources de pollutions présentes et pouvant contaminer la nappe. Hakim CHERIGUI, adjoint au chef de l'unité départementale de Lille de la DREAL Hauts-de-France, insiste sur le fait que certains éléments ne sont pas communicables, en revanche les données environnementales sont publiques dont celles liées à la pollution des sols et de l'air. Il invite les participants à solliciter l'exploitant pour avoir ces informations.

Elodie POULOT indique que l'autosurveillance était assurée jusqu'en 2022 par leurs soins et qu'elle est maintenant réalisée par un prestataire. Les éléments de synthèse peuvent être transmis en toute transparence. Elle ajoute que trois forages sont utilisés par l'exploitant, ces forages engendrent une dépollution des eaux.

Anita VILLERS, vice-présidente d'environnement développement alternatif, demande l'utilité de l'eau qui est traitée par osmose et quelle en est la quantité traitée. Eric DELHUIELLE répond que cela rentre dans le process de l'usine (saumure) et que la majeure partie de ce qui sort de l'exploitation en production est une eau dépolluée.

Gaëtan CHEPPE pose une question sur le rabattement de nappe réalisé par l'exploitant, il demande la quantité d'eau rabattue et si ces eaux sont systématiquement traitées. Selon lui, un rabattement de nappe n'est pas une technique de dépollution mais un transfert. Il s'interroge donc sur ce transfert de pollution et demande à l'exploitant l'arrêt du rabattement de nappe. Jérémy DELEPLANQUE, référent RSE de KUHLMANN, indique que c'est une très grande partie qui est traitée et Elodie POULOT ajoute qu'un plan eau et un plan de sécheresse sont existants et que des actions sont en cours. Un bilan annuel sera réalisé.

Dominique ROUSSEL ajoute que les associations de protection aquacole et piscicole demandent s'il est possible d'avoir des analyses de l'eau. Elodie POULOT répond positivement et ajoute que des analyses sont réalisées régulièrement.

Dominique ROUSSEL demande que les riverains soient informés des pollutions aériennes, souterraines et des sols pour lesquelles ils pourraient être impactés. Elodie POULOT évoque que ces informations seront diffusées via la CSS ainsi que l'application FAR.

Anita VILLERS informe que les sédiments dans la Deûle concentrent les pollutions existantes avec des phénomènes de bioaccumulation, ce qui impacte la chaîne alimentaire en parallèle. Elle demande s'il y a une analyse des sédiments. Gaëtan CHEPPE appuie sur l'importance de ce sujet. Il fait savoir que des analyses des sédiments ont été effectuées lors des précédentes CSS mais que les polluants analysés étaient sans lien avec les activités du site. Il aimerait savoir quelles sont les pollutions en lien avec l'exploitation du site industriel et ce qui a été rejeté auparavant.

Le secrétaire général adjoint affirme que ce paramètre d'analyse doit être pris en compte pour l'avenir.

Elisabeth BODIER souhaite, lors des prochaines CSS, obtenir ces informations ainsi que des informations sur la santé environnementale et sur la pollution du milieu puisqu'il est important de connaître ces sujets pour pouvoir communiquer dessus.

Le secrétaire général adjoint indique que tous les participants sont invités à communiquer en temps réel et à ne pas attendre la prochaine CSS.

Sébastien CARRE explique qu'il existe déjà des informations qui sont consultables sur le site internet du registre des émissions polluantes (IREP). Il fait savoir également qu'un travail est en cours pour que les données d'autosurveillance des sites industriels soient accessibles au grand public, en lien avec l'application de gestion informatisée des données d'autosurveillance (GIDAF). Il ajoute que les rapports de la DREAL sont déjà disponibles sur géorisques et que les arrêtés préfectoraux sont également publiés<sup>1</sup>. Il précise que l'interprétation de ces résultats ne peut se substituer à la communication et l'explication qui reste le meilleur vecteur d'information pour traduire ces données.

Elisabeth BODIER signale la préoccupation des élus quant à la pollution historique sur le territoire cumulée à la pollution actuelle et qui est héritée certes par l'exploitant mais aussi par les élus. Elle convient qu'il n'est pas possible d'agir sur toutes les pollutions, elle demande néanmoins à mettre en place des coordinations pour éviter de léguer de nouveau ces pollutions aux générations futures.

Gaëtan CHEPPE demande à l'exploitant s'il compte mettre en place un plan de gestion pour gérer les pollutions historiques.

Dominique ROUSSEL ajoute qu'il y a une forte attente des riverains de connaître la possibilité de réaliser un plan de gestion à court, moyen et long termes. Ils sont de plus en plus anxieux au regard des pollutions et il pose la question des retombées de mercure dans le temps.

Le secrétaire général adjoint prend bien note de ces éléments et insiste sur le fait de faire passer la bonne information. Les enquêtes techniques doivent nécessairement être traduites pour être comprises. À ce titre, il est utile de mettre en place des réunions publiques pour assurer transparence et informations aux riverains.

Gaëtan CHEPPE expose que ces inquiétudes sont fondées par rapport aux pollutions historiques des sols en faisant référence à l'activité historique du site industriel EXIDE. Le secrétaire général adjoint répond que le site industriel EXIDE est un sujet autre qui est traité de près par la préfecture et par la DREAL. Des mesures sont prises sur l'ensemble des sites lorsque cela est nécessaire.

En réponse aux inquiétudes des riverains sur l'héritage des pollutions et la sensibilité des « nouvelles générations » Eric DELHUIELLE indique que le site développe actuellement un important dispositif d'économie circulaire et que s'il n'est pas engagé dans la dépollution, il l'est sur la gestion des sols. Il précise que les développements de la société permettent la dépollution (exemple : filtration des eaux). Il ajoute que l'objectif de KUHLMANN est d'être totalement transparent, des visites de site sont donc

1 Liens utiles :

- <https://www.georisques.gouv.fr/risques/registre-des-emissions-polluantes/etablissement/donnees/>
- <https://www.georisques.gouv.fr/consulter-les-dossiers-thematiques/registre-des-emissions-polluantes#summary-target-2>
- <https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-ICPE>

toujours envisageables.

Elisabeth BODIER demande à l'exploitant si au regard du développement de son activité et ses projets, les questions liées à l'augmentation des risques, à l'évolution du PPRT, aux flux de poids lourds sont des éléments pris en compte. Elle ajoute que ces questions intéressent les riverains.

Eric DELHUIELLE répond que ces éléments sont pris en compte et qu'ils sont diffusés lors des portées à connaissance (PAC) concernant KUHLMANN.

Elisabeth BODIER souhaite savoir également si des projets existent autour du transport fluvial. Eric DELHUIELLE précise qu'une partie des transports se fait via le fluvial et la société compte continuer avec les solutions existantes mais qu'il n'a pas de problème à communiquer si un nouveau projet devait voir le jour (canal seine nord par exemple).

Sébastien CARRE indique qu'aujourd'hui il n'est pas envisagé d'agrandir le PPRT de KUHLMANN avec ses nouveaux projets et que dans les évolutions de la société il est nécessaire de renforcer la sécurité du site dès que possible. Il envisage plutôt une diminution de la maîtrise de l'urbanisation du site et non une augmentation et félicite l'exploitant pour son plan de modernisation, l'évolution de ses infrastructures et la tenue des risques via les certifications sur son site.

Eric DELHUIELLE rappelle que de nombreux investissements (20 millions d'euros) ont lieu sur le site et que la démarche industrielle est de s'inscrire dans la durée et sur le territoire.

Le secrétaire général adjoint souligne que cette logique de développement et d'investissement est valorisable et positive et qu'il est nécessaire de réunir des CSS pour communiquer sur ces sujets.

Hakim CHERIGUI ajoute que si l'exploitant entreprend des investissements c'est aussi dans une démarche de modernisation pour éviter les risques.

Elodie POULOT revient sur les porter à connaissance et indique que ce point avait été soulevé lors de la dernière CSS. L'ensemble des arrêtés sont disponibles sur le site géorisques.

Dominique ROUSSEL évoque des mesures de pollution hors site réalisées et demande si des tests ont été réalisés. Jérémy DELEPLANQUE fait savoir que des simulations ont été faites et qu'il n'y a pas d'impact de pollution sur l'extérieur du site. Pour prévenir les risques, des capteurs ont été installés pour que la société soit alertée plus rapidement. Sur les simulations, en revanche, il n'y a pas d'impact pour les riverains.

Sébastien CARRE indique que les incidents sont suivis avec attention par la DREAL, que des inspections sont réalisées systématiquement et des rapports édités de suite en cas d'incident.

Elisabeth BODIER note la transparence de KUHLMANN sur ces incidents et les mesures prises pour les résoudre. Elle demande si, pour un site Seveso, ce nombre d'incident est élevé. Hakim CHERIGUI répond que ce travail n'a pas été réalisé par la DREAL et rappelle par rapport à ces incidents qu'il ne s'agit pas de risques technologiques mais de risques chroniques.

Gaëtan CHEPPE estime que le nombre d'incidents est élevé en comparaison avec d'autres sites référencés.

Hakim CHERIGUI précise qu'il existe de nombreux biais sur l'analyse des incidents et que des incidents ne sont pas déclarés. En l'occurrence, l'exploitant déclare tous ses incidents et accidents.

Gaëtan CHEPPE demande si la modification du réseau de gaz naturel entraîne de nouveaux phénomènes dangereux. Elodie POULOT répond qu'une étude de dangers est en cours de réalisation et qu'elle sera ensuite transmise pour instruction à la DREAL.

Gaëtan CHEPPE demande, par rapport aux nouveaux POI et PPI, s'il est possible de s'accorder avec les communes et fait savoir qu'elles sont prêtes à tester les nouveaux scénarii pour avoir la meilleure coordination possible en cas de crise.

Laura-Eva GINET rappelle que l'un des objectifs du PPI est de travailler en collaboration avec les partenaires et les communes. Elle ajoute que la coordination doit se faire entre chaque partie et que des dialogues sont également en cours avec le CHU. Elle invite les communes à dialoguer avec le CHU sur ces sujets.

Anita VILLERS rapporte que l'information du public est essentielle pour la bonne réussite des exercices de crise et que des réunions publiques sont à faire en amont sur ce sujet.

Gaëtan CHEPPE demande à ce que pour les prochaines CSS les résultats de l'exploitant, au regard des rejets de l'entreprise, soient diffusés en totalité.

Elisabeth BODIER demande une approche différente en lien avec les propos du secrétaire général adjoint en introduction de la CSS sur l'agrégation des pollutions liées aux activités en bord de Deûle, l'histoire du département et l'autoroute. Elle ajoute qu'il y a une concentration de polluants de différentes sources et que cela donne lieu à un air vicié.

Le secrétaire général adjoint répond que cela rejoint ses propos en introduction et qu'un regard global est nécessaire. L'élargissement des CSS ou la mise en place d'un SPPPI sont des éléments qui permettraient de mieux appréhender la globalité des pollutions.

Gaëtan CHEPPE souligne la nécessité de créer un SPPPI demandé également par la ville de LILLE. Le secrétaire général adjoint fait savoir qu'il s'agit d'une volonté partagée par de nombreux acteurs et que cela correspondrait à une logique plus vertueuse. Il rappelle également que ces dispositifs prennent du temps à se structurer et qu'ils demandent un travail important de collaboration entre parties prenantes, notamment sur les moyens alloués à ces dispositifs.

Gaëtan CHEPPE demande pour les prochaines CSS que des études d'émission du mercure dans l'air sur le temps long soient réalisées puisqu'il s'agit d'un polluant rémanent dans l'environnement.

Le secrétaire général adjoint demande s'il est possible de retrouver des mesures antérieures et fiables sur ces polluants.

Elisabeth BODIER demande si des investigations des sols en dehors du périmètre ont été réalisées, ce qui a été demandé lors de CSS antérieures sur d'autres sites.

Gaëtan CHEPPE indique que la DREAL a la possibilité d'imposer des mesures à l'extérieur des sites.

Le secrétaire général adjoint rappelle que chaque site est spécifique. Il note qu'il n'y a aujourd'hui plus de rejet de mercure réalisé par l'entreprise.

Dominique ROUSSEL fait savoir que la ville de LOOS a récupéré des terrains et qu'après analyse des sols, ceux-ci étaient pollués au point de faire annuler les projets associés (jardins potagers). Il ajoute que les riverains souhaitent être informés de la qualité des sols sur leur terrain.

Elisabeth BODIER demande si des engagements peuvent être pris sur ce sujet, notamment des campagnes de mesures.

Le secrétaire général adjoint précise que sur ce domaine à nouveau la création d'un SPPPI paraît nécessaire pour mettre en place et financer des études de ce type.

Dominique ROUSSEL demande à ce que les données sur la consommation d'eau du site soient présentées lors des réunions publiques. Il ajoute que la commune demande des efforts aux riverains sur la consommation d'eau, que la ville est gardienne de l'eau et que KUHLMANN utilise beaucoup d'eau.

Elisabeth BODIER précise que des solutions sont possibles pour diminuer les quantités d'eau consommée sur le site.

Eric DELHUIELLE indique que la société KUHLMANN est intéressée par la récupération des eaux de la MEL et est prête à travailler sur un appel d'offre autour des eaux issues des stations d'épuration.

Le secrétaire général adjoint ajoute que la préfecture est très soucieuse des questions liées à la gestion et la qualité de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, le secrétaire général adjoint clôt la séance.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général adjoint

Guillaume AFONSO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a final flourish, positioned to the right of the printed name.

